

Un Marchois, nouveau patron de l'Hénallux

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Benoît Dujardin, originaire de Marche et habitant la Gaume, est le nouveau directeur-président de l'Hénallux (réseau libre).

La rentrée approche aussi à grands pas dans l'enseignement supérieur. Cette rentrée académique 2021 de l'Hénallux (Haute école Namur-Luxembourg du réseau libre) se fera en présentiel.

Famennois et Gaumais

La nouvelle année scolaire 2021-2022 est marquée du sceau du changement à l'Hénallux avec une nouvelle équipe de direction désignée pour un mandat de cinq ans.

Benoît Dujardin, 50 ans, succède à Marylène Pierret en tant que nouveau directeur-président.

Originaire de Marche-en-Famenne (il y a été étudiant à l'institut Saint-Remacle), Benoît Dujardin est diplômé en comptabilité et sciences de gestion.

Il a rejoint la Haute école Blaise Pascal il y a un peu plus de vingt ans, en 2000, après avoir commencé sa carrière à la Banque Nationale de Belgique. Il vit avec sa famille depuis 2000 également en Gaume, à Chantemelle.

Directeur de département à Arlon

Après avoir occupé une fonction de direction au département d'Arlon entre 2007 et 2016, Benoît Dujardin a participé à la création du campus sur l'ancien site militaire Callemeyn à Arlon, à la mise en place du bachelier assistant social à Arlon et aussi à la naissance de la structure Hénallux en 2011.

Au cours des cinq dernières

années, il dirigeait le département des Sciences juridiques économiques et de gestion au sein de l'Hénallux, ainsi que la mission transversale concernant la concertation sociale à la Haute école.

« Nous organiser sereinement, pas dans la précipitation »

Nous avons demandé au nouveau directeur-président quels étaient les principaux enjeux et objectifs de cette nouvelle année académique. « D'abord la gestion post-Covid. La crise sanitaire nous a beaucoup appris sur notre capacité d'adaptation et a ouvert le champ des possibles au niveau des méthodes pédagogiques. Mais cela ne doit plus se faire dans la précipitation : il faut nous organiser sereinement, ce qui exige des ressources en formation, en organisation du travail et aussi en adaptant les infrastructures informatiques et immobilières », répond Benoît Dujardin.

Le nouveau patron de l'Hénallux veillera aussi au cours des prochaines semaines à l'implémentation de la réforme de la formation initiale des enseignants et à la mise à jour du décret paysage.

« J'ajouterais que nous avons introduit en mai des nouvelles habilitations à l'ARES (la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles). Nous devons à présent en défendre la pertinence et éventuellement les mettre en place », termine Benoît Dujardin.

DOMINIQUE ZACHARY



Originaire de Marche et habitant Étalle, Benoît Dujardin est le nouveau patron de l'Hénallux

Des formations revues à Bastogne pour 2022

Après la fermeture de certaines options de régentat, l'aile bastognoise d'Hénallux révisera son offre pour septembre 2022.

Depuis quelques années, la section pédagogique de l'Hénallux installée à Bastogne ne connaît pas un grand nombre d'élèves dans les formations de régent. La direction de la haute école a déjà retiré quelques orientations du programme et d'autres seraient également dans le collimateur pour des raisons budgétaires.

De quoi faire craindre un départ de tous les régendats de Bastogne et donc de telles études dans le réseau catholique de la province de Luxembourg ? Une règle tacite avait permis d'assurer la singularité de cette situation à Bastogne, mais certains craignent que les fermetures de formations se poursuivent.

Le nouveau directeur-président Benoît Dujardin veut rassurer sur la présence de la pédagogie à Bastogne, tout en gardant des points d'interrogation. « Nous attendions depuis de nombreuses années le décret sur la réforme initiale des enseignants qui était inscrit dans le pacte pour un enseignement d'excellence. Un accord a été trouvé jeudi passé au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en ce qui concerne la réforme des formations des enseignants, de la maternelle en passant par le secondaire. Ce décret est en cours de finalisation. On pointe notamment la création de nouvelles sections avec des appariements (regrouper par paire), on va donc associer des branches

au niveau du régentat. Maintenant, nous allons pouvoir réfléchir aux formations pédagogiques proposées dans nos deux écoles à Namur et Bastogne. C'est une réflexion plus globale que nous réalisons dans un consortium avec les universités de Louvain et Namur. L'Hénallux n'est donc plus le seul opérateur dans la réflexion dans la répartition des unités d'enseignement. »

« Nos étudiants restent à Bastogne »

La bonne nouvelle pour les étudiants luxembourgeois, « c'est que les étudiants restent à Bastogne », confirme Benoît Dujardin. On doit faire les choix d'appariement. Pour ce faire, il faut donc voir ce qui pourrait intéresser notre public dans la région. Il n'a donc pas du tout été décidé de fermer, mais on ne sait pas encore l'offre qui sera faite. »

L'aile pédagogique bastognoise pourrait-elle craindre d'être mise sur l'autel de la rentabilité ? Le directeur est nuancé. « Le financier, c'est un critère, c'est sûr, mais ce n'est pas le seul. Je suis persuadé que des formations qui sont moins attractives pour l'instant peuvent trouver leur public dans le futur. Il faut donc aussi mettre ce point dans la balance. La haute école peut aussi compter sur un pouvoir de solidarité entre les différentes filières. »

La décision concernant les formations proposées ne devra pas tarder car la réforme devrait entrer en fonction dès la rentrée 2022. « On aurait espéré avoir une année académique pour y travailler, mais la volonté serait d'avancer plus vite », conclut-il.

THIERRY LEFEVRE